



Fédération Française
de Spéléologie

Le courrier de la présidente de la F.F.S.

Octobre 2011

Bonjour à tous,

Que vous ayez fait le choix de vous fédérer à titre individuel ou dans un club, vous avez décidé de rester ou de devenir membre de la Fédération Française de Spéléologie pour cette nouvelle saison, soyez les bienvenu(e)s. Votre présence dans nos structures fédérales est un élément important, qui rend notre fédération vivante, dynamique, riche de vos projets.

Cette année encore les différentes entités de la Fédération vous proposeront de vous former, d'explorer, de découvrir, de publier, de photographier, de partager, de vous enrichir, de militer, de prendre part à leur fonctionnement, nul doute que vous y trouverez votre compte.

Alors pour que tout ceci fonctionne et ait les moyens de vivre, comme l'an passé, j'insiste sur l'évidence que les membres de club soient membres de la Fédération, qu'ils contribuent chacun à leur manière à faire vivre la spéléologie au sein d'une entité représentative de toutes les formes de pratique.

UN adhérent club = UN fédéré.

Que cette nouvelle saison vous procure satisfaction sous terre et dans les canyons.

Bien cordialement.

Laurence Tanguille

Présidente de la F.F.S.



Le courrier du président de la LISPEL

La LISPEL est l'une des deux régions décentralisées de la F.F.S... Cela signifie que de très nombreuses procédures ne sont pas traitées au siège fédéral mais directement au niveau régional. Il en va ainsi de l'appel de cotisation, des cartes annuelles de licence, de la gestion des données, etc. Il me semble donc important de rappeler que cette décentralisation impose à chacun de se souvenir qu'avant tout contact avec le siège fédéral il faut commencer par contacter l'échelon régional. En effet le siège fédéral vous renverra systématiquement sur la LISPEL pour tout le domaine administratif, la mise à jour des données, etc. Seules les licences Initiation, les assurances de masse et les déclarations d'accidents sont à soumettre au siège fédéral. Cette particularité n'est pas sans impact sur notre budget : la LISPEL prélève 40 % du montant des licences pour son fonctionnement propre (les autres régions ne reçoivent que 10 % en fin d'année), et se permet d'en faire profiter chaque C.D.S. en lui en reversant 40 % !

Documents de l'appel de cotisation 2012 :

Pour le club :

1. Ce courrier informatif.
2. information fédérale ADHÉSIONS 2012.
3. feuille Votre responsabilité en matière d'assurance.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901, agréée par les Ministères des Sports (agrément Sport), de l'Intérieur (agrément
Sécurité Civile) et de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

www.ffspeleo.fr



4. feuille Assurance 2012 des locaux.
5. Mémento des garanties souscrites **à dupliquer et remettre à tous les adhérents.**
6. feuille Conditions et modalités d'utilisation de l'assurance initiation.
7. Mémento des garanties souscrites par la Fédération française de spéléologie au profit des titulaires de la carte d'initiation dénommée « coupon d'initiation » et « initiation de masse ».
8. feuille Bordereau de présence pour les assurances Initiation.
9. feuille Certificat médical pour la pratique de la spéléologie et du canyoning type à dupliquer, remettre à chaque nouvel adhérent et à conserver par le club.
10. feuille Déclaration d'événement accidentel rentrant dans le cadre des garanties du contrat.
11. feuille Demande de décharge pour le président.
12. feuille Demande de décharge pour un adhérent.
13. feuille Demande d'abonnements pour abonner des non-licenciés.
14. feuille Conduite à tenir en cas d'accident.
15. feuille Demande de licence temporaire.
16. feuille Parrainage nouvel abonné Spelunca.
17. fiche récapitulative recto-verso avec les informations administratives sur le club et le récapitulatif des versements. Pour en envoyer d'autres en cours d'année vous pouvez en demander au Président de la Ligue ou télécharger une fiche vierge sur le site de la Ligue.
18. fiches pour de nouvelles adhésions. Si vous en voulez d'autres vous pouvez en demander au Président de la Ligue ou en télécharger sur le site de la Ligue.

Concernant le *Pass Spéleo Canyon* pour les nouveaux adhérents et les diplômés *Ma première aventure Spéleo / Canyon* vous pouvez en demander au président de la Ligue.

Pour chaque membre actif :

1. fiche d'adhésion 2012 préremplie à corriger.
2. reçu 2011 pour dons à utiliser lors de la déclaration d'impôts.
3. certificat de versement 2011 pour éventuels remboursements par l'employeur (n'utiliser que le reçu pour dons ou le certificat pour remboursement).

Comme chaque année vous avez donc à informer vos membres puis à collecter les fiches d'adhésion avec les versements correspondants. Au plus tôt vous envoyez les fiches des membres, la fiche club complétée et le versement global à l'ordre de la LISPEL par voie postale à : Christine HOULNÉ / Gestion des licences LISPEL / 54 rue de la Taille Michaud / 54840 Velaine-en-Haye. Pour toute question vous pouvez aussi la joindre téléphonique (03 83 23 39 67) ou par voie électronique (houlne@orange.fr).

Au besoin, l'ensemble des documents concernant cet appel de cotisation sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ligue en rubrique Fonctionnement (accès protégé : identifiant : lispel / mot de passe : 54555788) :
<http://csr-l.ffspeleo.fr>

Que cette nouvelle année soit pour votre club et ses membres une année riche en explorations, en découvertes et en moments conviviaux !

Christophe Prévot,
Président de la LISPEL



C. PRÉVOT